De Marſal, le 7 Octobre 1790.

Lettre du Commandant du Régiment de Châteauvieux, adressée à M. de Lullin de Châteauvieux, Colonel-Commandant dudit Régiment, lue à l'Assemblée dans la Séance du 16 Octobre.

Imprimée et distribuée par ordre de l'Assemblée.

Vous devez avoir reçu, Monſieur, la lettre pleine de repentir & de douleur adreſſée par le Régiment de Châteauvieux à ſes camarades. Si vous pouviez douter des ſentimens qui l'ont dictée, la conduite honorable que vient de tenir ce Régiment vous convaincroit de leur ſincérité.

Les Soldats ſont allés, tous en corps, chez leurs Capitaines, pour leur annoncer qu'ils vouloient rendre l'argent qu'ils ont exigé pendant l'inſurrection; les Capitaines ayant répondu qu'ils étoient plus flattés d'un pareil mouvement que ſenſibles à la perte d'un peu d'argent dont le ſacrifice étoit fait, les ſoldats ont inſiſté, j'oſe le dire, avec une ſorte d'emportement, en déclarant qu'il falloit que cet argent fût porté ſur leur décompte, retenu ſur leur ſolde, &c.; qu'ils n'entendoient pas en reſter plus long-temps entachés, & qu'ils aimoient mieux ſupporter

toutes les privations, que d'être malheureux par tout ce que ce honteux argent leur reprochoit.

Ils ne se sont retirés que sur la promesse qu'on leur a faite de leur procurer aussitôt des moyens de les satisfaire.

Je suis si sûr du plaisir que vous fera cette nouvelle, que je ne perds pas un instant à vous en informer; & je vous prie d'être assuré des sentimens respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble & très-obéissant serviteur,

AN-DER-MATT.

P. S. Déja quelques hommes partis avec congés absolus, ont voulu que l'argent mal acquis leur fût retenu, & ils l'ont remboursé.

Vous ignorez peut-être aussi que plusieurs de nos hommes, désertés dans la nuit du 31, & entrés en Suisse, ont déclaré qu'ils n'avoient à se plaindre de personne au Régiment, & qu'ils n'attendoient que le retour de la tranquillité pour demander d'oser rejoindre.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.